

**Motion de Mme Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, Pascal Rubeli, Roland Crot, Jean-Pierre Oetiker, Frédy Savioz, Sylvain Clavel, Marc-André Rudaz et Eric Fourcade:
«Fermeture des préaux des écoles de la Ville de Genève entre 22 h et 6 h».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 16 février 2005)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- les préaux des écoles servent de lieux de rencontre nocturne pour les désœuvrés;
- cette situation pose problème;
- des nuisances sont subies par le voisinage;
- des dégradations sont commises sur les bâtiments publics;
- des déchets divers jonchent le sol (seringues, papier, bouteilles, nourritures, cannettes, excréments, notamment);
- les remises en état incombent aux contribuables;
- l'irrespect appelle l'irrespect, selon l'expérience de la vie;
- les enfants fréquentant les écoles de la Ville de Genève doivent être instruits dans des lieux propres et sécurisés appelant au respect tant d'autrui que de la propriété;
- la Ville de Genève exerce une responsabilité de propriétaire de ces lieux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à fermer les préaux des écoles de la Ville de Genève entre 22 h et 6 h;
- à n'autoriser, durant les heures scolaires, l'accès aux préaux d'école qu'aux élèves et au personnel des écoles;
- à indiquer ces mesures par le biais de panneaux fixés sur les portails des préaux des écoles;
- à ordonner aux agents municipaux de faire respecter lesdites mesures et de dénoncer tout acte délictueux.